

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 9 décembre 2025 à 20H30

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi neuf décembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, le premier décembre, s'est réuni à la mairie à vingt heures trente minutes, sous la présidence de Madame VIARD Annie, Maire.

Liste des délibérations

Numéro Délibération	Objet	Vote
2025-32	AUTORISATION DONNEE AU MAIRE POUR ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2026	Unanimité
2025-33	MODIFICATION DES MODALITES D'ACCOMPLISSEMENT DE LA JOURNEE DE SOLIDARITE	Unanimité
Information	PRESENTATION DU RAPPORT SOCIAL UNIQUE (Données 2024)	/
Information	PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2024 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE	/

Compte-rendu des décisions du Maire prises en application de l'article L2122-22 du CGCT :

1/ Signature d'un contrat de vérification périodique du système de protection contre la foudre avec la société BCM Foudre, à compter du 01/01/2026, pour une durée de 4 ans. Tarif 2026 : 336 € TTC

Annie VIARD
Maire de Guermantes



Affiché le : 11.12.2025